

**PROJET DE DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 18 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 décembre à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15  
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13  
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Christine Robin donne procuration à Patricia Dumas  
Fabien Plasson donne procuration à Alexandre Vagnon

Date de convocation : 12 décembre 2024

Secrétaire de séance : Nans Perrin

**OBJET : Avenant convention CNRACL**

En raison de l'évolution des services sur Pep's – GULI à compter du 16 septembre 2024, des modifications doivent intervenir au niveau de la délégation faite au CDG, dans le cadre de la convention CNRACL 2023-2026.

**Les nouveaux services sont :**

Demande de retraite CNRACL et RAFFP  
Simulation de retraite CNRACL  
Compte individuel retraite CNRACL

**Les services supprimés sont :**

Demande d'avis préalable  
Qualification des comptes individuels retraite (QCIR)  
Etablissement des cohortes  
Droit à l'information (DAI) : envoi des données dématérialisées de gestion des carrières (RIS), envoi des données dématérialisées en simulation (EIG)  
Les autres prestations restent inchangées.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,  
AUTORISE Mme la Maire à signer la convention permettant au Centre de Gestion de réaliser des prestations en matière de retraite pour le compte de la collectivité.

La maire  
Céline Elie



Secrétaire de séance  
Nans Perrin